

# Globalisation et impacts sur les systèmes de soins: la situation à Bruxelles Alass 2013

André Cocle

Iris

Hôpitaux publics bruxellois  
[Andre.cocle@iris-hopitaux.be](mailto:Andre.cocle@iris-hopitaux.be)

# Performance du système de santé belge Rapport 2012

- Répondant à la Charte de Tallinn
- A travers 74 indicateurs
- Etat de la santé de la population
- Etat du système de santé et de promotion de la santé: qualité, accessibilité, efficience, durabilité, équité
- Comparaison avec 15 pays européens
- Site: [kce.fgov.be](http://kce.fgov.be)

# Quelques données

- >90% est satisfait de la qualité des soins

	EU 15	Belgique	France	Italie	Espagne	Portugal
% PIB	10,4%	10,5%	11,6%	9,3%		10,7%
Espérance de vie	80,7 ans	80,3 ans	81,3 ans		82,2 ans	79,8 ans
Part patient	15%	19,4%	7,6%			27,5%
Taux de suicide	11,9	18,6	17,1		7,3	
Antibiotiques	21,9	28,3	29,6	29,6	19,9	22,5

# Comparaisons belges

	Population belge	Socio-écono faibles
Espérance de vie à 25 ans	51,4 ans/H – 57 ans/F	47,6 ans /H – 54 ans/ F
Espérance de santé à 25 ans	40,5 ans/H – 40 ans/F	27,7 ans/H – 28,9 ans/F
En bonne santé	76,8%	57,4%
Report de soins	14%	27%
Contact avec généraliste	71,4%	76,7%
Adultes obèses	13,8%	19,1%
Support social insuffisant	15,5%	24,4%
Dépistage du cancer du sein	60,1%	48,6%
Diabétiques avec soins appropriés	54%	48%
Cons. 2 fruits et 200Gr de légumes	26%	21,7%
Pratique activité physique 30' jour	38,1%	24%

# Mécanismes sociaux

- **BIM:** bénéficiaire d'un remboursement plus élevé pour certaines prestations de santé : allocataire handicapé, revenu garanti, revenu d'intégration ou équivalente, veuf/veuve, pensionné, invalide, orphelin et certain chômeur. ( $\_+ 1/5^{\text{ème}}$ )
- **OMNIO:** bénéficiaire d'un remboursement plus élevé des frais médicaux pour le ménage ayant des faibles revenus (idem BIM)
- **Maximum à facturer (MAF):** dès que les tickets modérateurs d'un ménage excèdent un plafond bien déterminé durant une année civile, remboursement des quotes-parts personnelles
- **Patient protégé:** malade chronique, idem que le MAF
- **Le tiers payant:** possibilité en ambulatoire pour certains patients de ne pas payer la part à charge de la mutuelle.
- **L'aide médicale sociale:** par les CPAS (centre public d'action sociale)

# L'aide médicale par les CPAS

- Même loi mais différente entre tous les CPAS, mais à Bruxelles, harmonisation entre 17 CPAS.
- Dépend toujours de la décision du CPAS; concerne tous les « précarisés »: variable: chômeurs? Personne âgée? Failli?  
De plus en plus de refus par certains CPAS... Mais la personne est malade.
- Soit la personne est connue par un CPAS et elle est reprise, soit elle est inconnue et l'hôpital demande l'intervention d'un CPAS et fait une enquête sociale (très étendue).
- Si illégal ou en procédure d'asile, c'est l'Aide Médicale Urgente (AMU): le CPAS peut obtenir le remboursement de l'Etat, sauf certains médicaments et soins. Concerne aussi la médecine préventive.
- A Bruxelles, les CPAS couvrent tous les soins.

# Biais: les illégaux ne sont pas compris dans le rapport 2012 du KCE

- Ils seraient entre 60.000 et 80.000 à Bruxelles sur 1.119.000 habitants (domiciliés), soit entre 5,36 et 7,14%.
- Ils peuvent bénéficier de l'AMU, sauf depuis le 1<sup>er</sup> mars 2012, s'ils sont européens pendant les 3 premiers mois du séjour.

AMU	1999	2001	2002	2004	2006	2008	2009	2010	2011
Belgique	19.518	36.936	41.746	42.504	39.700	22.237	23.396	21.527	17.989
Bruxelles	6.683	9.774	12.918	17.116	17.856	12.527	13.415	13.359	11.323
% Bruxelles	34,2%	26,5%	30,9%	40,3%	45,0%	56,3%	57,3%	62,1%	62,9%

CHU St Pierre 1 <sup>er</sup> trim. 2012	Ambulants	Hospitalisés	Jour chirurgic.	Jour médical
Connus d'un CPAS	958	69		
Inconnus d'un CPAS	4.376	832	8	228

**AMU:** Sur les 832 hospitalisés en urgence inconnus d'un CPAS:

- 237 sont parturientes, soit 28,5%,
- 587 ont un pronostic vital engagé (près de 10% sont morts à l'hôpital).
- 5 sont hospitalisés par décision administrative.
- 1 pour des suites de soins.
- 1 pour accompagner un malade hospitalisé.



# Patients sociaux dans les hôpitaux publics bruxellois (hors Bordet)

2012	CHU St Pierre	CHU Brugmann	HUDERF	HIS
Sans mutuelle et non payants	5,24%	4,17%	9,79%	3,78%
BIM âgés de moins de 65 ans	30,56%	28,65%	inconnu	70,45%
BIM et aidés par un CPAS	8,72%	7,20%	15,97%	19,16%
Sans réquisitoire mais relevant d'un CPAS	9,84%	5,55%	13,68%	inconnu
Européens sans mut., couverture sociale ou assurance.	326	refus CPAS	inconnu	248
Nombre d'enquêtes sociales	2.845	3.092	589	inconnu

# Origine des parturientes dans les hôpitaux publics bruxellois

2012	CHU St Pierre	CHU Brugmann	HIS
Parturientes belges	38,22%	67,72%	52,16%
Parturientes membres de l'UE non belges	15,11%	8,26%	22,48%
Parturientes européennes hors UE	3,29%	3,71%	2,79%
Parturientes africaines	33,26%	18,27%	13,38%
Parturientes hors Europe et Afrique	7,46%	2,04%	9,19%

# Mise en charge des CPAS

<b>En 2012</b>	<b>iris</b>
Montants facturés	37.063.039
Créances impayées de l'an n-1 à n-10	32.634.943
Personnel pour mise à charge	887.161
Assistants sociaux	4.704.860

# Questions?

- Des velléités de l'Etat à ne plus supporter ces frais?
- Quid des obligations pénales de porter à assistance à autrui?
- Quid de la déontologie?
- Quid de se limiter à l'urgence vitale?
- Quid de l'action de la première ligne?